

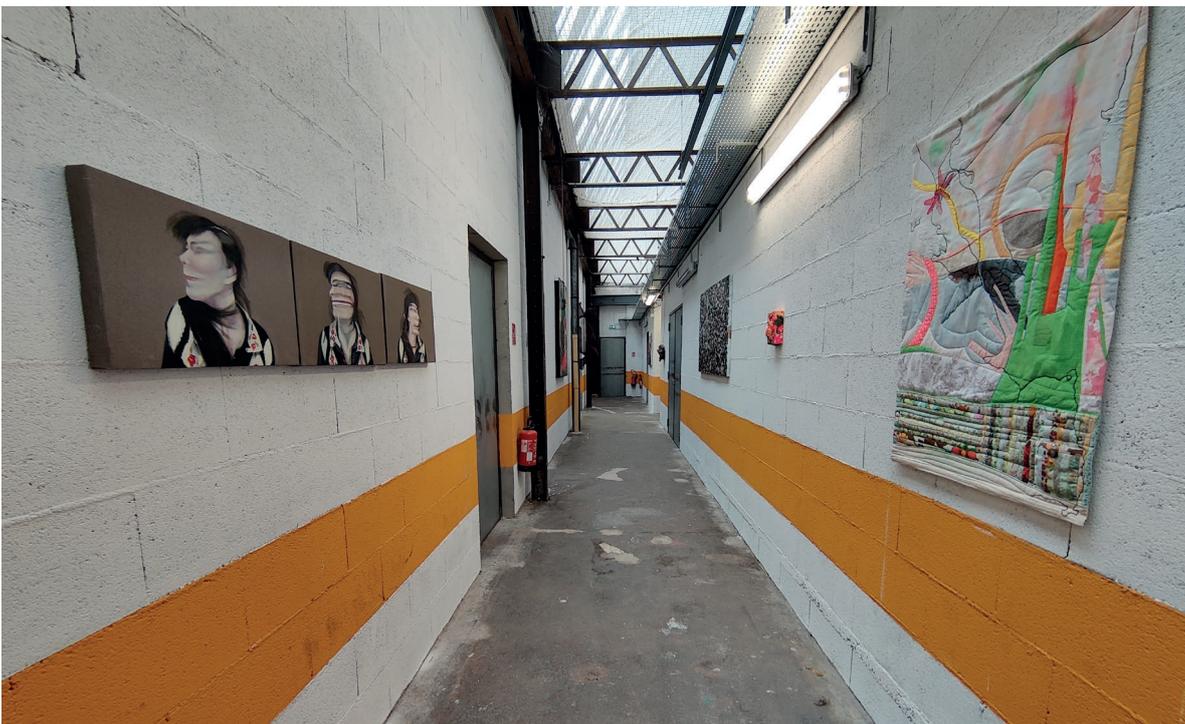
Collaborative et interdisciplinaire, la Friche Artistique Lamartine est un lieu d'expérimentation et de création artistique ouvert à toutes les pratiques, qui permet à plusieurs centaines d'artistes par an de bénéficier d'espaces de travail.

Certains gestes fondateurs imprègnent aujourd'hui l'association :

- Une occupation issue de la société civile, en marge des commandes publiques et des intérêts privés du secteur immobilier.
- Des espaces entretenus et animés depuis la communauté d'usagèr-es.
- Une faculté à partager les espaces et les ressources produites, apportant un caractère d'intérêt général à la démarche collective.

Actuellement la Friche Artistique Lamartine est situé sur les sites Ronfard et Pionchon, rue Saint Victorien et rue Claudius Pionchon, dans le 3ème arrondissement, ainsi que sur un autre site, rue du commandant Ayasse, dans le 7ème arrondissement.

Au sein de ces lieux, le collectif a défini une destination de pratique par espace, géré par un-e référent-e. Par souci de solidarité, de pluridisciplinarité et d'ouverture du lieu, les équipes artistiques permanentes peuvent mettre à disposition leurs espaces de travail à des adhérent-es occasionnel-les. Les accueils pratiqués se situent ainsi dans une logique de mutualisation d'espaces, aménagés/rénovés par les usagèr-es : ce sont par conséquent des espaces de travail qui restent précaires. Les frais demandés ne correspondent pas à un tarif de location, mais à une participation au fonctionnement des lieux et au collectif dans son ensemble. Les artistes accueilli-es devront adhérer à l'association Lamartine, respecter l'outil de travail qui est mis à leur disposition ainsi que son fonctionnement, et faire preuve de souplesse. Le traitement des demandes est assuré bénévolement par les artistes résident-es, dans la mesure de leur disponibilité.



# LE PLATEAU

---

## *Description*

Plateau de danse

Sol en parquet

Plateforme à 1m du sol

Surface : 10m x 14m (158 m<sup>2</sup>)

Hauteur sous plafond : 5m

Espace extérieur de 300m<sup>2</sup> situé à l'arrière du plateau, sol herbeux

Déchargement possible par le hangar

## *Activités possibles*

Danse, théâtre, arts visuels, activités sportives ne nécessitant pas ou peu de matériel.

Sorties de résidence possibles : dialoguer avec le·a référente pour détailler le bon déroulement de la manifestation (accueil/adhésions, horaires, lien avec le public etc.)

---

## *Modalités de règlement*

20€ la journée (facturation par la Friche Lamartine) + 5/10/15€ d'adhésion annuelle et personnelle à la Friche Lamartine en cas de pratique dans le lieu ou 1€ visiteur·euse.

## *Modalités de réservation*

→ Minimum 15 jours à l'avance

→ Maximum 3 mois à l'avance

1. Demande par mail au GDT plateau danse en précisant la période souhaitée :

[plateaudanse@friche-lamartine.org](mailto:plateaudanse@friche-lamartine.org)

2. Les référent·es accusent réception de la demande, puis donnent une réponse selon disponibilité des espaces.

3. Après confirmation de la part des référent·es, vous avez 5 jours pour renvoyer le formulaire de réservation

## *Site du 7ème*

Le site du 7ème, **4 rue du commandant**

**Ayasse**, abrite en plus du plateau de danse un pôle bureaux, un pôle musique, un pôle image et un pôle construction. Accès internet, accès cuisine partagée avec bouilloire, cafetière et micro-ondes, parking dans la rue.

